

Réf: Dossier N° 097636

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAKITE BANGALY TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE OASIS STATION SHEL, Lot 343, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAKITE BANGALY TRANSPORT »

Objet :

- TRANSPORT
- ACHATS ET VENTES DE PICES DETACHEES
- VENTE ET LOCATION DE VEHICULES
- COMMERCE GENERAL
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE OASIS STATION SHEL, Lot 343, Ilot 10

Dirigeant(s) : M DIAKITE BANGALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03146 du 11/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15576/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

